

Exercice séisme à l'école

Réagir face au risque
tellurique



Eléonore BERNIER

Assistante de Prévention – Circonscription Sainte-Anne / Marie-Galante

Ce que dit la réglementation:

- Circulaire du 29 juillet 2011
- **Un exercice séisme obligatoire** chaque année,
- **Objectif** : protéger les élèves, éviter la panique, prévenir les blessures,
- **Intégré au PPMS Unifié,**
- **À consigner dans le registre de sécurité.**

Objectifs de l'exercice

- Reconnaître le signal ou l'annonce,
- Se protéger efficacement : sous le bureau, éloigné des fenêtres,
- Rester immobile pendant les secousses,
- Adopter les bons gestes de protection.

Rôle du personnel

- Enseignants : guider les gestes, rassurer, surveiller
- ATSEM / Agents : assister les élèves
- Directeur : lance l'exercice et observe
- Référent sécurité : chronomètre, évalue

Les bons gestes à transmettre aux élèves :

- Ne pas courir, ne pas paniquer,
- Se protéger sous un meuble solide,
- Se tenir éloigné des fenêtres et étagères,
- Protéger sa tête,
- Attendre le signal de fin avant d'évacuer si nécessaire.

Après l'exercice

- Débriefing rapide avec l'équipe,
- Relevé des points positifs et des améliorations possibles,
- Remplir la fiche d'exercice,
- Envoyer Mairie, IEN, DSDEN,
- Consigner dans le registre de sécurité.

Conclusion

- L'exercice séisme développe la culture du risque naturel.
- Il ancre les bons réflexes face à un séisme réel.
- Il doit être préparé, réalisé et analysé chaque année.